

**Acte n°2023-13  
Le Conseil d'Administration, en sa séance du 26 mai 2023,  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

**Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;  
**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le Conseil d'Administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;  
**Vu** l'avis favorable du Conseil d'administration, en sa séance du 28 avril 2023, à la nomination de Mme Idoli CASTRO en qualité de Vice-Présidente en charge de la vie étudiante et de la culture (délibération N°2023-28),  
**Vu** l'arrêté N°2023-163 portant nomination de Mme Idoli CASTRO en qualité de Vice-Présidente en charge de la vie étudiante et de la culture ;

**Prend l'acte suivant :**

**OBJET : Présentation de la lettre de mission de la Vice-Présidente Culture et vie étudiante**

Madame Idoli CASTRO, nouvellement nommée Vice-Présidente en charge de la vie étudiante et de la culture, a présenté sa lettre de mission aux membres du Conseil d'Administration, conformément au document joint en annexe.

Fait à Lyon, le 30 mai 2023,

La Présidente de l'Université  
Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 2 juin 2023  
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 2 juin 2023